N°45
JUIL.2012



Bulletin municipal

BILLET DU MAIRE

En cette période estivale après un hiver long et rigoureux, ne boudons pas notre plaisir de profiter de ce temps de vacances et de détente. Nous avons eu en effet notre dose d'austérité, de nouvelles négatives, d'environnement international compliqué qui peuvent parfois peser sur le comportement de nos concitoyens.

Il est vrai que nous sommes dans un monde en crise, peut-être parce que nous avons évolué trop vite. Bon nombre de nos voisins européens vivent des situations très compliquées, à tel point que nos amis espagnols renoncent à nous rendre visite cette année. Ils connaissent parfois des taux de chômage supérieur à 20 pour cent avec les conséquences que l'on peut imaginer.

Il ne s'agit pas ici de faire une analyse politique de la situation nationale ou internationale, mais je rappelle de plus en plus souvent à ceux qui veulent bien m'entendre que nous vivons, par rapport à tout cela, même avec quelques difficultés, dans un environnement très protégé. J'en veux pour preuve le témoignage de nouveaux habitants de notre territoire qui me parlent de leur bonheur d'être ici en comparaison à d'autres situations qu'ils ont vécues.

Lorsque je fais un bilan avec la gendarmerie des vols, agressions ou autres délits, même si ceux produits sont déjà trop nombreux, nous constatons que cela n'a rien à voir avec bon nombre de villes en territoires français.

L'hospitalité et la solidarité sont parfaitement réelles sur notre commune où il fait malgré tout bon vivre et ce constat doit nous conduire à mesurer parfois nos exigences et notre envie d'aller toujours plus vite et plus loin, même si nous œuvrons dans ce sens.

En conclusion, il est important de regarder et d'analyser comment fonctionne le monde autour de nous pour modérer nos attentes et surtout apprécier ce que nous avons.

Philippe LAGARDE.

BILLET DU MAIRE-DELEGUE

Les routes et chemins communaux auront eu leur entretien à peu près normal mais ont particulièrement souffert l'hiver dernier. Le goudronnage de certaines d'entre-elles souffre des rigueurs de dotations budgétaires mais nous espérons la situation meilleure par la suite.

En ce moment la salle municipale est en réfection et devrait être à neuf dès l'automne.

Une étude est en cours pour la réfection de la station d'épuration du bourg mais cela va demander un certain temps.

La révision de la carte communale des terrains à bâtir devrait intervenir dès la fin de l'été. Pour ceux qui avaient fait une demande écrite, une information leur sera signifiée en temps voulu, pour les autres ce sera affiché, par voie de presse ou annonces légales et nous serons là pour vous guider ou vous aider.

L'enfouissement des réseaux électriques, de téléphone et d'éclairage public va débuter dans le bourg à partir du mois d'octobre jusqu'à l'année prochaine.

A tous et toutes je vous souhaite un très bel été et de bonnes vacances.

Jean-Pierre LAVAL.

A WORD FROM THE MAYOR

After such a long and difficult winter let's relax and enjoy the holiday season, putting to one side all the bad news concerning the international scene, the economic crisis and other negative and depressing news which affects us all.
It is true that the world is in crisis perhaps due to us moving at too fast a rate. Many of our European neighbours are facing very difficult times and as a result our Spanish friends have had to put off coming to see us this year. With an unemployment rate sometimes over 20% we can well imagine the consequences for them.

I don't intend to make any political comment on the national and international situation only to remind anyone who will listen, that compared to others, despite some problems, we are lucky to find ourselves in a highly protected environment. This is confirmed by the comments of people who have come into this area and say how wonderful it is to live here compared to other regions.
When I talk to the gendarmerie about theft, or any other form of petty crime, although the level may still be too high, it is nothing compared to a great number of other towns in France. Hospitality and community spirit are still very much in evidence in our pleasant commune and while following the path of progress, we would do well to stand back and take stock occasionally rather than always wishing to go faster and further.

In sum, let's take a closer look to see and understand what is happening around us, lower our expectations and appreciate more what we have already.

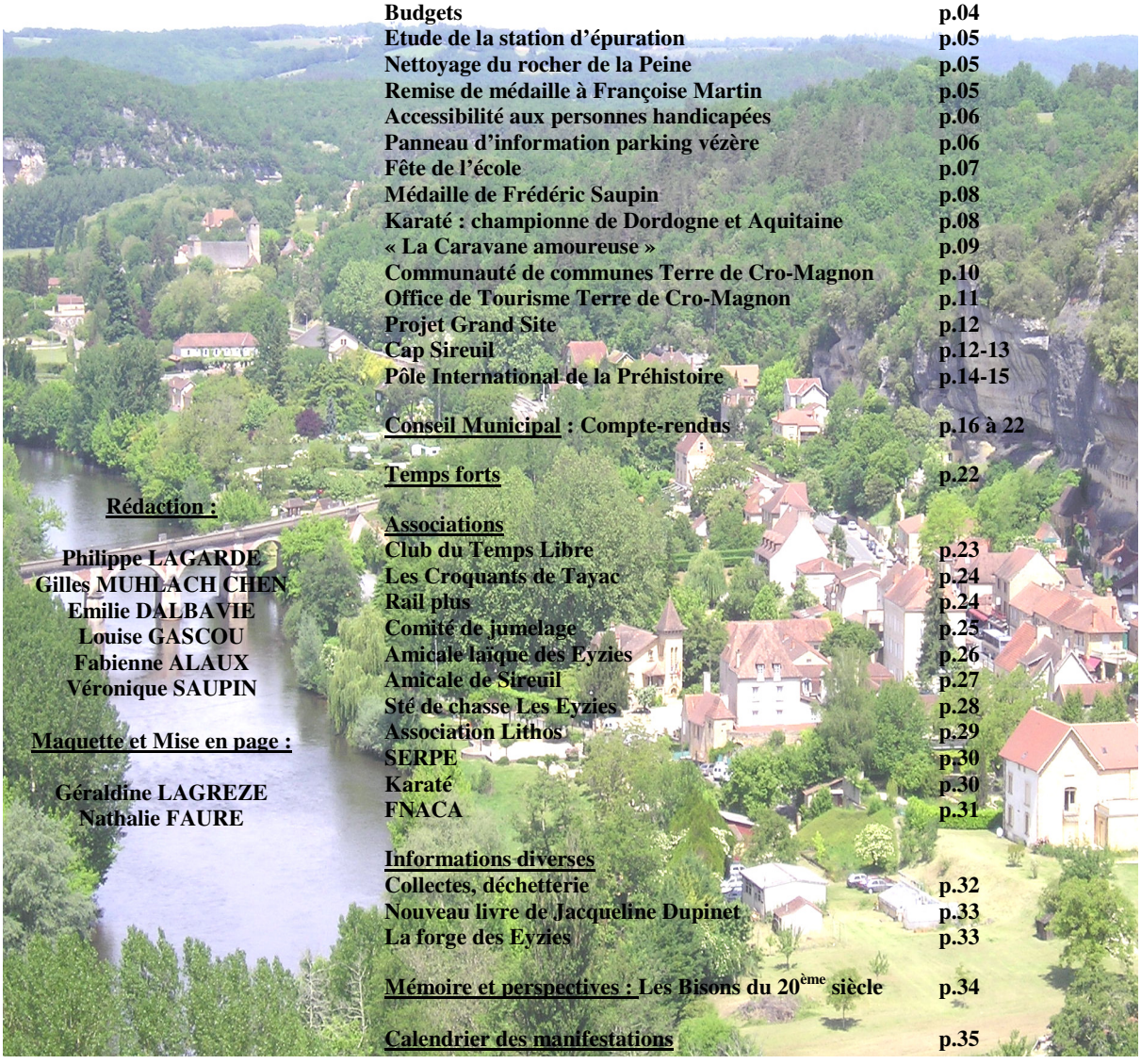
Philippe LAGARDE.

A WORD FROM THE DELEGATE MAYOR FOR SIREUIL

As usual the communal roads and byways have been maintained although there has been more than normal damage due to the hard winter. In view of budget restrictions, resurfacing has been delayed but we hope that the situation will improve.
The refurbishing of the municipal hall is under way and should be completed by the autumn
We are carrying out a study to modernize the sewage treatment plant but that will take some time
The new map of land for building in the commune will be published by the end of the summer. For those of you who have submitted a written request, you will be informed of the outcome in due course. For others, the information will be published in the press or by legal notification and we are here to help and guide you.
Burying the electricity, telephone and public lighting cables will begin in the village in October and continue into next year
I wish you all a very happy Holiday season.

Jean-Pierre LAVAL.

SOMMAIRE



Editorial

Billet du Maire	p.01
Billet du Maire-Délégué	p.02
Billets du Maire et Maire-Délégué en anglais	p.02-03

Vie Locale

Budgets	p.04
Etude de la station d'épuration	p.05
Nettoyage du rocher de la Peine	p.05
Remise de médaille à Françoise Martin	p.05
Accessibilité aux personnes handicapées	p.06
Panneau d'information parking vézère	p.06
Fête de l'école	p.07
Médaille de Frédéric Saupin	p.08
Karaté : championne de Dordogne et Aquitaine	p.08
« La Caravane amoureuse »	p.09
Communauté de communes Terre de Cro-Magnon	p.10
Office de Tourisme Terre de Cro-Magnon	p.11
Projet Grand Site	p.12
Cap Sireuil	p.12-13
Pôle International de la Préhistoire	p.14-15
Conseil Municipal : Compte-rendus	p.16 à 22
Temps forts	p.22

Associations

Club du Temps Libre	p.23
Les Croquants de Tayac	p.24
Rail plus	p.24
Comité de jumelage	p.25
Amicale laïque des Eyzies	p.26
Amicale de Sireuil	p.27
Sté de chasse Les Eyzies	p.28
Association Lithos	p.29
SERPE	p.30
Karaté	p.30
FNACA	p.31

Informations diverses

Collectes, déchetterie	p.32
Nouveau livre de Jacqueline Dupinet	p.33
La forge des Eyzies	p.33
Mémoire et perspectives : Les Bisons du 20ème siècle	p.34
Calendrier des manifestations	p.35

Rédaction :

Philippe LAGARDE
Gilles MUHLACH CHEN
Emilie DALBAVIE
Louise GASCOU
Fabienne ALAUX
Véronique SAUPIN

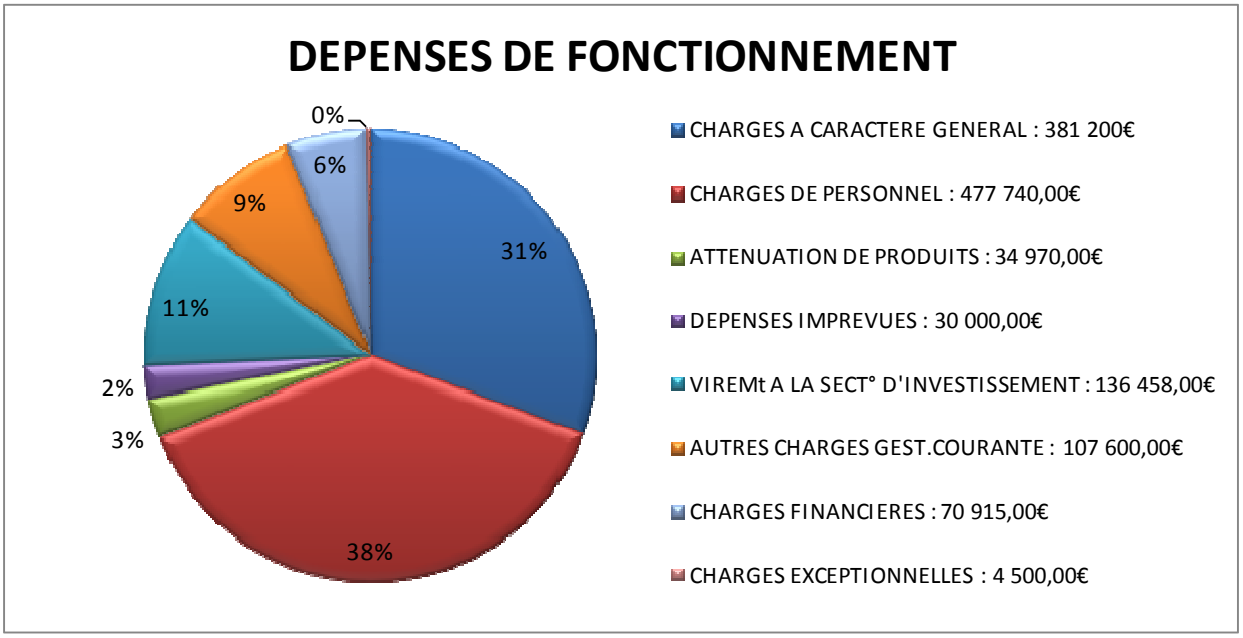
Maquette et Mise en page :

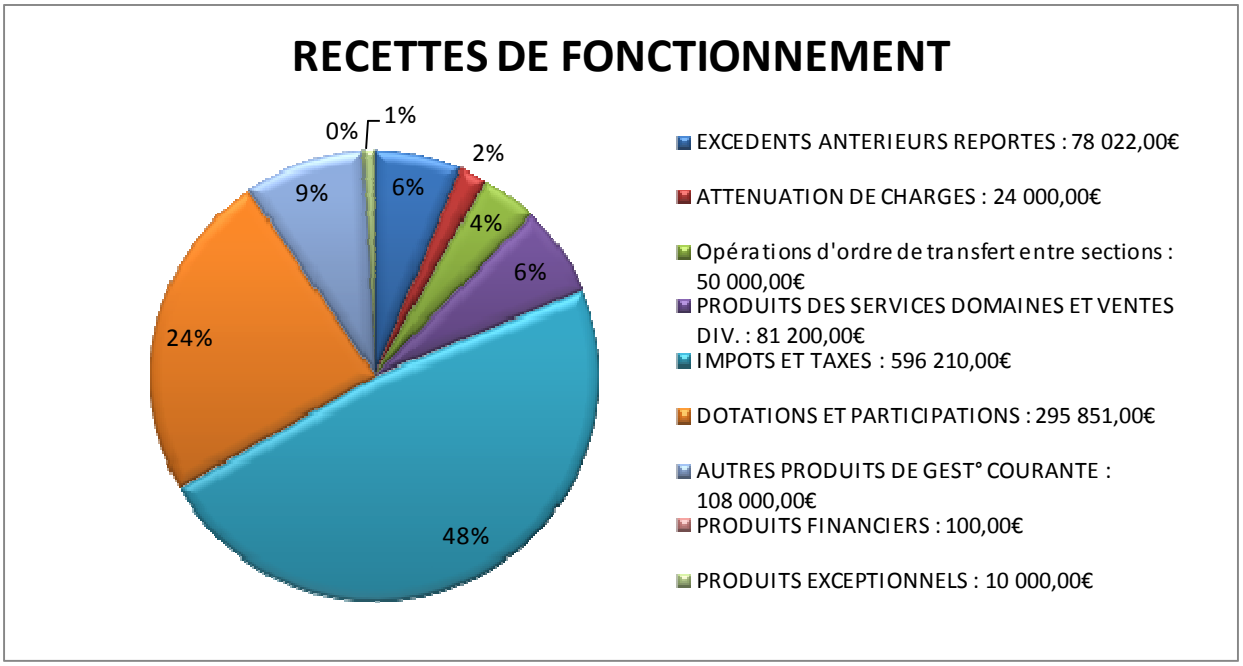
Géraldine LAGREZE
Nathalie FAURE

BUDGETS

L'année 2012 devrait marquer une pause dans nos investissements après les importantes réalisations récentes.

Notre budget de fonctionnement 2011 dégage un excédent de 178 022€ (dont 78 022€ restent à la section fonctionnement et 100 000€ sont affectés à la section investissement) qui nous permet de faire face à nos échéances d'emprunts et de réaliser en régie quelques travaux d'urgence sur nos bâtiments. Compte tenu du contexte économique difficile et de l'accroissement d'un certain nombre de coûts (énergie, carburant…) c'est donc un budget de prudence qui a été adopté par le conseil municipal.





ETUDE DE LA STATION D'EPURATION

Nos deux stations d'épuration et nos réseaux sont pour la plupart relativement très anciens. Cette situation explique un certain nombre de dysfonctionnements récurrents qui nous ont contraints à solliciter une étude par un bureau spécialisé sur l'ensemble de ces installations.

Par ailleurs, la loi est devenue plus contraignante et nous impose une rigueur et des performances accrues sur le traitement de nos eaux usées. Cette étude subventionnée à hauteur de 80 % par le Conseil Général et l'Agence Adour Garonne doit être achevée en fin d'année et nous permettre d'évaluer les mesures à prendre pour mettre à niveau nos installations sur les Eyzies et Sireuil.

Philippe LAGARDE.

NETTOYAGE DU ROCHER DE LA PEINE

Cette opération spectaculaire a été réalisée par l'entreprise Couleurs Périgord, il convenait en effet de remédier à des désordres accentués par l'hiver très froid que nous avons connu. Des écailles parfois importantes s'étaient détachées de la roche ou restaient encore en suspens. Ce sont donc des équipes spécialisées qui ont effectué ce travail de sécurisation. Nous en avons profité pour réaliser un travail de purge végétale afin de redonner sa dimension esthétique à ce rocher emblématique de notre commune ; opération Grand Site de France oblige.





Philippe LAGARDE.

REMISE DE MEDAILLE A FRANÇOISE MARTIN



Francoise Martin a débuté à la Commune en tant que caissière à la piscine municipale. Grâce à sa passion des livres, elle a été recrutée pour la mise en place de la bibliothèque municipale dont elle est depuis la bibliothécaire. Lors de la création de la garderie, le poste lui a également été attribué lui permettant ainsi de bénéficier d'un temps complet.

Le 23 mars 2012, le Maire lui a remis la médaille d'honneur Départementale et Communale (échelon argent – 20 ans).

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Après avoir fait établir un diagnostic par un organisme spécialisé sur l'ensemble de nos infrastructures, bâtiments et accès extérieurs, concernant l'accessibilité selon les types de handicap, nous avons démarré un programme de mise à niveau de ces équipements.

Dans ce cadre-là, des travaux d'aménagement et d'accès à nos trottoirs ont ainsi été réalisés en divers points de la commune. Ces travaux constituent donc une première phase d'investissement proposée par l'étude et seront suivis de nouvelles réalisations l'année prochaine.

Philippe LAGARDE.





PANNEAU D'INFORMATION PARKING VEZERE

Dans le cadre de sa mission d'appui aux collectivités du territoire, l'office de tourisme a proposé à la Mairie des Eyzies de Tayac-Sireuil de restaurer le panneau d'informations touristiques situé sur le **parking de la Vézère**.

A l'issue d'un travail commun, le panneau présente sur une face, la vallée de la Vézère et sur l'autre face, le plan du village avec ses sites touristiques.

La mise à jour était rendu nécessaire du fait de l'ouverture du Centre d'accueil du Pôle International de la Préhistoire et par le vieillissement des anciens plans. Une information spécifique a été ajoutée pour les camping-caristes.

Gilles MUHLACH-CHEN





FETE DE L'ECOLE

Le vendredi 1er juin, s'est déroulé le premier spectacle de l'Ecole des Eyzies. Petits et grands ont passé une soirée conviviale à la halle communale.



C'est une foule nombreuse composée des familles et des habitants du village qui est venue admirer les diverses animations.

Les toutes petites, petites et moyennes sections de maternelles ont proposé une petite pièce de théâtre intitulée Roule Galette et ont amusé l'assemblée en dansant sur Tchic Tchac.



Puis, ce fut au tour des grandes sections, CP de se transformer en sorciers et d'interpréter des chants successifs, parés de chapeaux colorés.





Quant aux CE1 CE2, ils montré tout leur talent d'acteurs en interprétant deux pièces de théâtre parmi lesquelles le Tigre et le Brahime.

La soirée s'est clôturée par la venue sur scène des CM1 CM2 qui ont dansé sur 21 morceaux musicaux bien connus. Ils ont offert au public un sympathique tour du monde, arborant de magnifiques costumes.

Tous les élèves de l'école ont participé et la directrice tient à souligner l'implication de l'équipe enseignante depuis des mois.

Les bénéfices du spectacle iront à la coopérative scolaire et permettront le financement de sorties et d'activités pédagogiques.

Emilie DALBAVIE et Séverine NEGRIER



MEDAILLE DE FREDERIC SAUPIN

Extrait de l'Essor Sarladais du 30 mars 2012

Olympiades des métiers

Le lycée Pré-de-Cordy se distingue



Le Parc des expositions de Bordeaux-Lac a accueilli, les jeudi 22 et vendredi 23 mars, les trois cents candidats venus de toute l'Aquitaine pour tenter de se qualifier pour la finale nationale des quarante-deuxièmes Olympiades des métiers, une manifestation ayant pour slogan " Un seul arbitre : l'excellence ", lequel s'avère justifié tant la qualité des candidats était élevée.

Lors de l'inauguration, Alain Rousset, président de la région Aquitaine, s'est félicité de l'organisation d'une telle " manifestation, unique en son genre, où peuvent se côtoyer le monde économique et le monde de l'enseignement autour des jeunes ".

Cette édition a notamment été marquée par l'ouverture aux personnes handicapées des cinquante-quatre métiers en compétition et par l'intégration d'un nouveau métier (la miroiterie). Sur les quelque trois cents candidats sélectionnés cette année, ont été récompensés d'une médaille d'or six jeunes de Dordogne, quarante-six Girondins, cinq Landais, quatre Lot-et-Garonnais, trois personnes des Pyrénées-Atlantiques et six candidats Abilympics.

Les élèves du lycée professionnel Pré-de-Cordy se sont particulièrement distingués pour leur première participation aux sélections régionales. Deux représentants de la section bac pro Technicien d'usinage sont montés sur des podiums. Ils ont pourtant débuté les épreuves avec de sérieux handicaps : les logiciels et les machines à commandes numériques sélectionnés pour la compétition étaient différents de ceux utilisés au lycée. Ils ne se sont pas laissé déstabiliser et Frédéric Saupin a décroché la médaille de bronze en catégorie tournage. Quant à Alexandre Couderc, il a surclassé des élèves étudiants en BTS et en apprentissage, formation supérieure et réputée meilleure, et a empoché la médaille d'argent en catégorie fraisage.

Des performances qui ont été saluées par les jurys mais qui n'étonnent pas leurs formateurs, au lycée comme en entreprise, puisque ces élèves ont déjà prouvé leur capacité à produire des pièces mécaniques de précision en toute autonomie.

Il est à espérer que ces résultats feront un peu de publicité à un secteur professionnel épargné par la crise économique, où les offres d'emplois sont plus nombreuses que les candidats. Les deux médaillés peuvent envisager sereinement l'après-baccalauréat avec, au choix, du travail immédiatement ou une poursuite d'études.



Karaté : CHAMPIONNE DE DORDOGNE et D'AQUITAINE

A 12 ans, Elora PAZAT-LEMOINE
est de nouveau championne de Dordogne, championne d'Aquitaine et 8ème au championnat de France en catégorie benjamine.

Passage de la « Caravane Amoureuse » aux Eyzies



Le mardi 10 avril, les deux bus de la « Caravane amoureuse » ont fait étape aux Eyzies.

Menée par le pianiste–concertiste Marc Vella, la « Caravane » est venue nous offrir un moment de partage musical et humain.

Rassemblés sous la halle que la municipalité avait mise à disposition, nous avons été nombreux à assister à un concert magnifique où les talents des musiciens locaux (flûte, percussions, accordéon, didjeridoo…) se sont mêlés aux improvisations de Marc Vella sur son piano à queue… piano qui le suit aux quatre coins du monde depuis 25 ans.

La soirée avait débuté dans la cour de l'école à la sortie des classes, par des improvisations au piano des enfants et des caravaniers et par un discours de bienvenue du maire Philippe Lagarde ; elle s'est terminée tard dans la nuit sous la halle dans une ambiance chaleureuse.

Le message de cette caravane sponsorisée par l'UNESCO est de mettre en lumière les « héros de l'ombre » qui, dans chaque région et chaque pays du monde, œuvrent pour que l'Humain et les qualités de cœur régissent la vie de tous les jours.

Nombreux ont été ceux des associations locales, culturelles, pédagogiques, humanitaires, écologiques, ou simplement des personnes à se retrouver ce soir-là autour de cette démarche.

Il avait paru important à Marc Vella et aux caravaniers qui entamaient un tour de France de l'Humain de commencer par une étape aux Eyzies, au cœur de la vallée de l'Homme avant de continuer dans les différentes régions de France.

Avant de repartir sur les routes, la mairie leur a permis de visiter la grotte de Bernifal.
Marc Vella et ses compagnons sont ressortis bouleversés par cette rencontre avec les traces de nos lointains ancêtres.

Et enracinés un peu plus au cœur de l'Humain pour poursuivre leur itinérance…

Témoignage de Marie GIRARD

Vers une intercommunalité élargie le long de la Vallée de la Vézère

Cette période correspond à un virage important de l'histoire de notre Communauté de Communes.
En effet la réforme territoriale et la volonté nationale de constituer des intercommunalités plus larges et plus fortes nous conduisent à un rapprochement avec la Communauté de Communes Vallée de la Vézère.

Le choix de ce regroupement le long de la Vallée de la Vézère s'est dessiné en prenant en compte les grands enjeux et projets liés à la vallée ; le projet Grand Site Vallée de la Vézère, les investissements de l'Etat, du Département et de la Région pour le développement du Pôle International de la Préhistoire ; une cohérence territoriale évidente.

Cette étape de regroupement des collectivités que nous avons validé, va nous conduire à nous organiser et à travailler différemment.
Tous les élus et services sont déjà à pied d'œuvre.

La nouvelle Communauté de Communes issue de la fusion regroupera 27 communes (les 14 communes de Terre de Cro-Magnon, les 12 communes de Vallée Vézère et Audrix qui devrait rejoindre la nouvelle entité) près de 16 000 habitants et sera effective dès le 1ier janvier 2014.

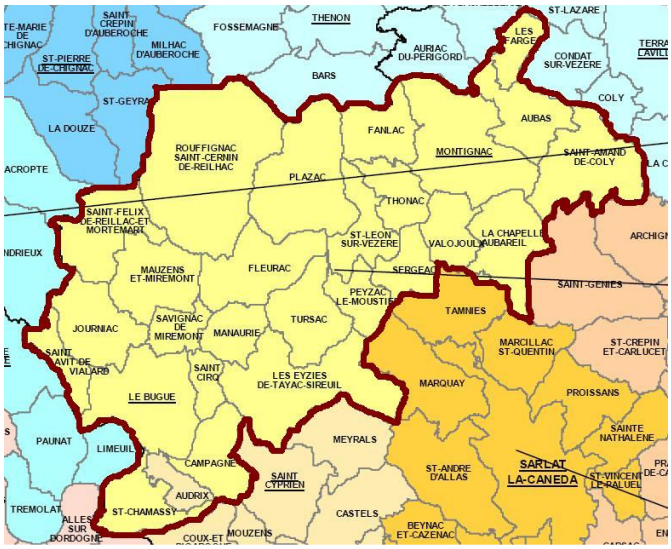
Le Président,
Philippe LAGARDE

Les étapes de la fusion

Conformément à la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, le schéma départemental de coopération intercommunale a été arrêté en décembre 2011 par le Préfet de la Dordogne. Il est mis en œuvre dès 2012.

Cependant, en accord les représentants de l'Etat, les élus de nos deux communautés de communes veulent se donner le temps de construire au mieux cette fusion. La nouvelle intercommunalité prendra effet au 1ier janvier 2014.

En effet, avant ces échéances il est important que les deux communautés de communes s'accordent sur les compétences qu'elles souhaitent exercer ensemble et un nouveau mode de fonctionnement. Des études financières et fiscales doivent accompagner cette démarche.



Infos du SPANC

Permis de construire et assainissement non collectif
Depuis le mois de mars 2012, le dossier de demande de permis de construire doit obligatoirement inclure l'avis du SPANC si votre terrain n'est pas dans le zonage de l'assainissement collectif.
Avant de déposer votre permis de construire vous devez donc contacter le SPANC et déposer une demande d'installation non collectif. L'instruction du dossier d'assainissement prendra environ 3 semaines

Contrôle obligatoire en cas de vente
Depuis le 1er janvier 2011 le rapport de contrôle des installations d'assainissement non collectif est à joindre obligatoirement lors de la vente d'un bien immobilier. Le rapport de contrôle doit être daté de moins de 3 ans lors de la signature de la promesse de vente ou à défaut lors de la signature de l'acte authentique de vente.

OFFICE DE TOURISME TERRE DE CRO-MAGNON

Restauration du panneau d'information du parking de la Vézère

En 2011, la Mairie des Eyzies a décidé de majorer le prix du stationnement sur l'aire de Camping-Car. L'augmentation (de 1.00€) correspond à un équivalent de taxe de séjour dont s'acquittent ainsi les camping-caristes. La somme récoltée doit permettre à la commune de financer des actions en faveur du tourisme, dont la future restauration du bureau d'accueil de l'office de tourisme (voir par ailleurs).



Fin 2011, c'est le panneau d'information situé sur le parking de la Vézère qui a été restauré. Il présente une version mise à jour :

- du plan du village des Eyzies ;
- du plan de la Vallée de la Vézère ;

2012 : Lancement de la restauration de l'office de tourisme

Réaménagé à la fin des années 80, l'office de tourisme fait l'objet depuis quelques années d'un projet de restauration. Le déménagement dans les locaux du Centre d'accueil de la Préhistoire n'ayant pas eu lieu, la Mairie des Eyzies a approuvé le lancement d'un programme de restauration du local.



Plusieurs enjeux sont identifiés :

- Améliorer l'accueil de tous les publics et notamment des publics handicapés ;
- Améliorer la qualité environnementale du bâtiment : isolation, consommation d'énergie et d'eau ;
- Augmenter la surface dédiée à l'accueil des visiteurs (rendu possible par la mutualisation) ;
- Améliorer l'offre de service proposée : accès wifi gratuit, notamment.

Accueillir 55 000 personnes par an dans 60m² (dont 55% en juillet et en août) n'est pas simple.

Les travaux sont prévus en plusieurs tranches afin de ne pas trop perturber le fonctionnement de l'office.

2014 : Fusion des offices de tourisme de la Vallée de la Vézère

Au 1er janvier 2014, les communautés de communes Terre de Cro-Magnon et Vallée Vézère (autour de Montignac) vont fusionner. Il en sera de même pour leurs offices de tourisme.

Cette évolution est naturelle pour l'office de tourisme Terre de Cro-Magnon qui travaille depuis longtemps avec Montignac. La mutualisation des moyens a déjà permis de faire des choses intéressantes qu'il aurait été difficile d'imaginer seul.

Sylvain PECHCONTAL,
Directeur - Office de tourisme Terre de Cro-Magnon

PROJET GRAND SITE VALLEE DE LA VEZERE

Les falaises du Téoulet, vitrines du patrimoine préhistorique



Cet hiver, les falaises du Téoulet ont fait l'objet de travaux de mise en valeur paysagère, dans le cadre du projet d'Opération Grand Site. Initialement, les travaux prévoyaient une forte éclaircie des boisements. Mais compte tenu de la forte instabilité des arbres (due à la très faible épaisseur du sol) et de la proximité immédiate de la route, l'entreprise en charge du chantier a été obligée de couper la quasi-totalité des arbres pour garantir et sécuriser au maximum le site. Cette intervention a permis de révéler une belle falaise présentant des larmiers et d'autres traces d'habitats troglodytiques.

Les travaux étant très récents, le site semble un peu nu. Dès l'année prochaine, lorsque la végétation herbacée et les buissons se seront un peu plus développés, le site reprendra son aspect naturel.



Une exposition pour présenter la démarche Grand Site

Une exposition vient d'être créée pour présenter aux habitants la démarche d'Opération Grand Site et sa déclinaison sur la vallée de la Vézère. Une large place a volontairement été laissée aux photos, illustrant bien la beauté et la richesse de notre territoire.

L'exposition sera installée au fur et à mesure et à partir de juillet dans les différentes communes de la vallée, les dates de son installation seront communiquées sur le site internet du projet : www.projet-grand-site-vallee-vezere.com

Le projet bénéficie du soutien financier de l'Etat et de l'Europe.

Jessica SAVREUX.
Animateur Développeur du Projet Grand Site Vallée de la Vézère
Office de Tourisme Terre de Cro-Magnon - Porte de la Vézère - 24260 Le Bugue
tél. 05 53 07 78 17 (ligne directe) / port. 06 82 15 50 40

CAP SIREUIL VILLAGE

la ligue de l'enseignement de la Dordogne

Une nouvelle équipe à CAP Sireuil Village



Après six mois de fonctionnement, la nouvelle équipe de CAP Sireuil Village a pris ses marques et met tout en œuvre pour accomplir sa mission d'accueil.

La saison printanière des classes de découvertes arrive à son terme ; elle a battu son plein !

Elle avait pourtant plutôt laborieusement commencé ! En effet, le premier groupe prévu en février s'est fait attendre pour cause de … neige ! Il a heureusement pu reporter son séjour début mars…

23 classes de primaire ou collège ont été accueillies pour un total de

908 élèves et 194 adultes accompagnateurs, pour des séjours « Préhistoire », « Moyen-âge » ou « Patrimoine » qui allient visites culturelles, ateliers thématiques, découverte de l'environnement et pratiques sportives en Périgord Noir.
4 groupes d'adultes (randonneurs, motards, fête de famille, association) ont profité du centre lors de week-ends prolongés pour un total de 81 personnes.
Un centre de loisirs a aussi organisé un séjour dans notre région pendant les vacances de Pâques ainsi que deux instituts de jeunes en situation de handicap pour un total de 21 jeunes et 6 adultes accompagnateurs.
Une saison qui totalise donc 4347 journées d'accueil de groupes provenant des quatre coins de France (Aquitaine, Alsace, Auvergne, Bretagne, Centre, Lorraine, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes).

L'Accueil de loisirs de Sireuil a lui aussi rouvert ses portes !
Les vacances d'hiver se sont déroulées sous le signe des « Petits débrouillards » et de « L'arbre au bout de ton pinceau » : construction d'une cabane, de mangeoires pour les oiseaux, chasse aux « trésors naturels », créations artistiques avec et dans la nature, grands jeux, chansons et chorégraphie…
Les vacances de printemps ont vu aboutir un beau projet jardin malgré la pluie ! Le jardin des gourmands a poussé devant la salle de restauration sous la forme de 3 carrés de plantes aromatiques agrémentés de fraises et tomates cerise promettant de belles cueillettes pour cet été ! Projet dans lequel la sortie au Jardin de l'imaginaire à Terrasson s'est enfin intégrée après avoir été reportée plusieurs fois pour cause de météo capricieuse !
Un total de 192 journées a été réalisé à l'occasion de ces petites vacances scolaires.

Désormais, l'été se prépare activement !
Les séjours de vacances de la Ligue de l'enseignement de Dordogne sur les thèmes « Robinson au Pays de Cro-Magnon », « Objectif Danse » et « Ovalie » accueilleront des enfants de toute la France pour des vacances ludiques, culturelles, actives, sportives…
Des séjours de vacances d'autres organismes seront aussi accueillis dans les locaux de CAP Sireuil Village.

Et bien sûr l'Accueil de loisirs de Sireuil ouvrira ses portes dès le 9 juillet. Petit message pour ceux qui ne le connaissent pas encore :
« L'accueil de Loisirs de Sireuil, c'est quoi ?
- Un lieu de découverte, d'échanges, d'écoute, de rencontres et de réalisation d'initiatives d'enfants âgés de 3 à 11 ans,
- Des activités et des sorties ludiques, culturelles, artistiques et sportives autour de plusieurs thématiques comme : "Arts et expression", "Terre, Nature et environnement", "Jouer et vivre ensemble"…

C'est quand ?
L'accueil de loisirs est ouvert du 9 juillet au 24 août 2012, du lundi au vendredi, de 8h à 18h30 (sauf le 15 août). »

Modalités d'inscription :
Un dossier valable pour l'année 2012 doit être rempli pour chaque enfant ; il est téléchargeable sur le site internet du centre www.cap-sireuil.org rubrique Centre de loisirs ou disponible sur simple demande à CAP Sireuil Village : 05 53 29 47 97 – sireuil@laligue24.org ainsi que le semainier pour l'inscription pour cet été.

A bientôt et bon été !

ÉVÉNEMENT

Pôle International de la Préhistoire

1 EXPOSITION, 2 lieux

DU 9 JUILLET AU 12 OCTOBRE 2012
LES EYZIES-DE-TAYAC

Préhistoire(s), l'enquête
Centre d'accueil du Pôle International de la Préhistoire
30, rue du Moulin 24620
Les Eyzies-de-Tayac
05 53 06 06 97

Préhistoire(s), complément d'enquête
Musée national de Préhistoire
1, rue du Musée 24620
Les Eyzies-de-Tayac
05 53 06 45 45

Le Pôle International de la Préhistoire est un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) destiné à pérenniser l'action de l'Etat, du Conseil régional d'Aquitaine et du Conseil général de la Dordogne, dans une démarche globale et commune de valorisation des ressources culturelles, touristiques et patrimoniales du territoire de la vallée de la Vézère.

Le Pôle International de la Préhistoire présente dans son Centre d'accueil, du 9 juillet au 12 octobre 2012, la version itinérante de l'exposition « Préhistoire(s), l'enquête » conçue par le muséum de Toulouse.

A travers cet événement, il s'agit de montrer la Préhistoire dans son principe de transversalité, de la confronter aux technologies de pointe et de valoriser la connaissance du passé de l'humanité. Cette démarche, qui s'appuie sur la révision des données concernant la double sépulture A de Téviec (Saint-Pierre-Quiberon, Morbihan), propose au public de se saisir d'une démarche participative autour d'une véritable investigation.

Dans le cadre de cet événement, le Musée national de Préhistoire accueille au sein de son exposition permanente divers ensembles funéraires mésolithiques originaux présentés pour la première fois au public sous le titre :

«Préhistoire(s), complément d'enquête». Partez à la recherche des indices de la préhistoire... et devenez un expert préhistorien !

« Préhistoire(s), l'enquête » propose au visiteur une manière très originale d'aborder la Préhistoire, en le mettant lui-même dans la peau d'un archéologue.

Le parcours de l'exposition « Préhistoire(s), l'enquête » s'articule autour d'une scène de crime préhistorique vieille de 7 400 ans : la double sépulture de Téviec.
Découverte en 1928 au large de Quiberon, elle est au coeur de toutes les interrogations :
- Qui sont ces deux êtres humains qui ont été enterrés l'un contre l'autre ?
- Pourquoi sont-ils décorés de bijoux et de coquillages ?
- S'agit-il d'un couple ?
- Que leur est-il arrivé?
- A quelle époque vivaient-ils ?
- A quel âge sont-ils morts ?

Des sciences traditionnelles aux techniques les plus contemporaines dont se servent les héros de séries télévisées, une multitude d'outils sont au service des chercheurs et à la portée des grands et des petits, invités à faire preuve d'observation et de déduction

INFORMATIONS PRATIQUES

« Préhistoire(s), l'enquête »

☐ **Lieu :** Centre d'accueil du Pôle International de la Préhistoire – 30 rue du moulin –
24620 Les Eyzies-de-Tayac
Tél : 05 53 06 06 97
www.pole-prehistoire.com

☐ **Horaires d'ouverture de l'exposition :**
9 Juillet au 31 Août 10h>18h
1er Septembre au 12 octobre 10h>12h et 14h>17h
Fermée le samedi 6 octobre

☐ **Tarifs de l'exposition**
4€ adultes
1€ enfants (8 à 18 ans)
Billet couplé à tarif préférentiel avec le Musée national de Préhistoire

☐ **Entrée libre dans le Centre d'accueil**

☐ **Parking public gratuit :** 19 avenue de la Forge - Coordonnées GPS : N 44° 56.13 12 – E 01° 01.15 36

«Préhistoire(s), complément d'enquête».

☐ **Lieu :** Musée national de Préhistoire – 1 rue du Musée–
24620 Les Eyzies-de-Tayac
Tél : 05 53 06 45 45
www.musee-prehistoire-eyzies.fr

☐ **Horaires d'ouverture de l'exposition :**
Horaires d'ouverture du Musée national de Préhistoire

☐ **Tarifs de l'exposition**
Tarifs d'entrée au Musée national de Préhistoire
Billet couplé à tarif préférentiel avec l'exposition au Centre d'accueil du Pôle International de la Préhistoire

☐ **Parking public gratuit :** 19 avenue de la Forge - Coordonnées GPS : N 44° 56.13 12 – E 01° 01.15 36

PÔLE
INTERNATIONAL
DE LA PRÉHISTOIRE
www.pole-prehistoire.com

Les Eyzies-de-Tayac

1 EXPOSITION

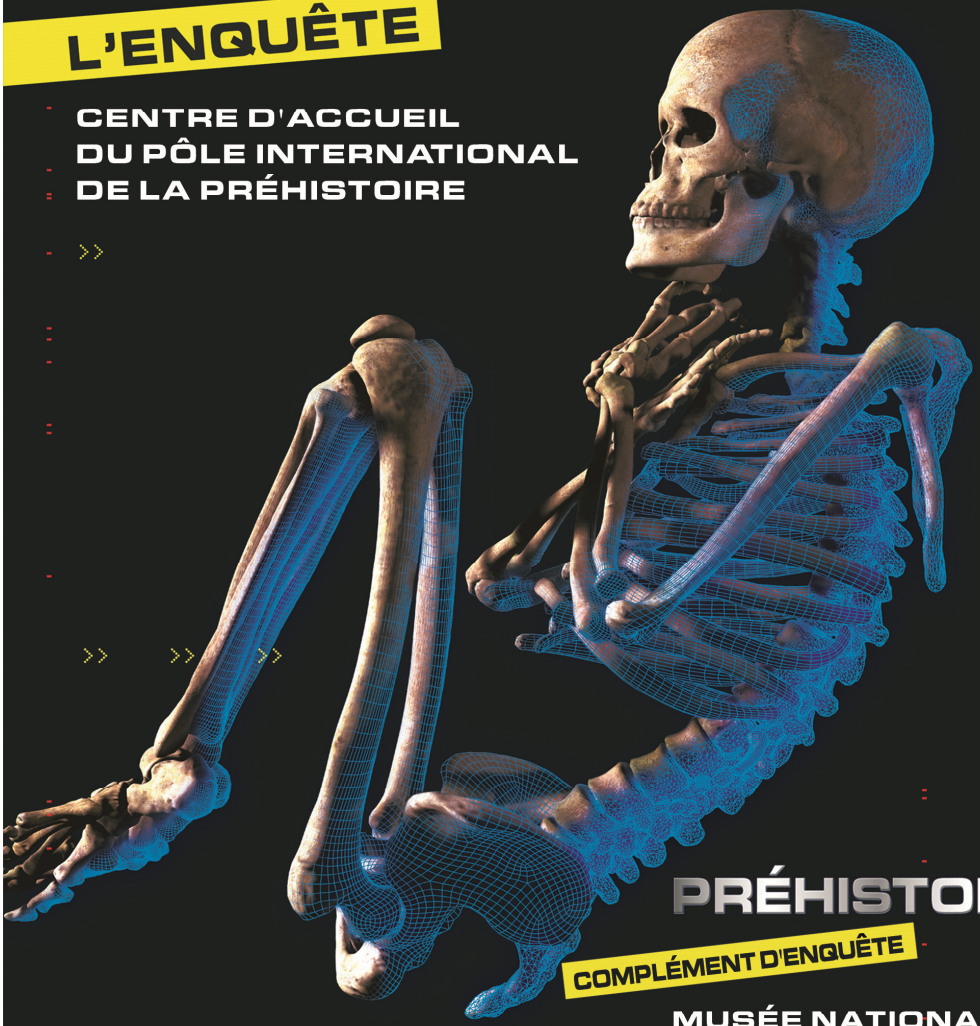
2 lieux

Du 09 juillet au 12 octobre 2012

PRÉHISTOIRE[S]

L'ENQUÊTE

CENTRE D'ACCUEIL
DU PÔLE INTERNATIONAL
DE LA PRÉHISTOIRE



PRÉHISTOIRE[S]

COMPLÉMENT D'ENQUÊTE

MUSÉE NATIONAL
DE PRÉHISTOIRE

Conseil Général de la Dordogne
REGION AQUITAINE

Une exposition conçue et réalisée
par le Muséum de Toulouse

MUSÉUM TOULOUSE

MUSÉE NATIONAL DE PRÉHISTOIRE

Studio Pastre - IMA solutions - Mise en page AFSP (vincent perez 05 53 06 65 69)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2012

Restructuration du groupe scolaire : Pénalités de retard

Le Maire explique au CM que le chantier de l'école, au vu de l'acte d'engagement, aurait dû être terminé le 2 septembre 2011. La réception des travaux a eu lieu le 9 novembre 2011, d'où un retard de 68 jours. Le Maire présente au Conseil Municipal le tableau des pénalités :

N°	Nom lot	Entreprises	Montant avec avenants TTC	Coeff.	Retenues TTC
1	Terrassement-VRD	SARL LESPINASSE	40 323.26 €	0,02267	913,99 €
2	Gros œuvre-plancher mince	SARL LESPINASSE	220 225,10 €	0,02267	4 991,77 €
3	Structure métallique	SARL DUBOIS	29 542,94 €	0,02267	669,64 €
3'	Structure métallique	CM VIGIER	90 669,96 €	0,02267	2 055,19 €
4	Structure bois-façade-charpente	SAS CIHB	101 470,69 €	0,02267	2 300,00 €
5	Isolation	ISOLA SUD-OUEST	22 888,53 €	0,02267	518,81 €
6	Couverture – bac azier – zinguerie	SARL BONNET-SANCHEZ	26 724,50 €	0,02267	605,76 €
7	Etanchéité – toiture végétalisée	SMAC	19 999,51 €	0,02267	453,32 €
8	Menuiseries extérieures	SARL BERGES	91 824,09 €	0,02267	2 081,35 €
9	Cloison légère-menuiseries	SARL VALIANI ET FILS	71 696,63 €	0,02267	1 625,12 €
10	Revêtements sols souples, sol dur – faïence	ETS BREL	56 165,60 €	0,02267	1 273,09 €
11	Peinture	SARL LES PEINTRES PERIGOURDINS	26 001,04 €	0,02267	589,36 €
12	Chauffage – ventilation – sanitaire	SARL COUDRE MARCEL	148 670,10 €	0,02267	3 369,86 €
13	Electricité	B ELECTRIC	64 603,59 €	0,02267	1 464,35 €
14	Equipement de cuisine	EQUIFROID	51 499,76 €	0,02267	1 167,33 €

Le Maire propose au CM de n'appliquer les pénalités de retard qu'aux entreprises qui ont retardé le chantier. En effet, il est difficile de pénaliser les entreprises qui étaient prêtes aux échéances voulues par le planning.
Après en avoir délibéré le CM, à l'unanimité, DECIDE :

- de ne pas appliquer les pénalités de retard aux entreprises suivantes :
  - SARL LESPINASSE, lots 1 et 2
  - SARL DUBOIS, lot 3
  - CM VIGIER, lot 3'(Par contre la pénalité de retard de 2 492,07 € (suivant les art. 4.3.1 et 4.3.8 du CCAP) est maintenue)
  - SAS CIHB, lot 4
  - ISOLA SUD-OUEST, lot 5
  - SARL BONNET-SANCHEZ, lot 6
  - SMAC, lot 7
  - ETS BREL, lot 10
  - SARL LES PEINTRES PERIGOURDINS, lot 11
  - B ELECTIC, lot 13
  - EQUIFRPOID, lot 14

- mais de les appliquer aux entreprises suivantes :
  - CM VIGIER (pour la 1ère pénalité (art. 4.3.1 et 4.3.8 du CCAP et non celle-ci),
  - SARL BERGES,
  - SARL VALIANI ET FILS,
  - SARL COUDRE MARCEL

Aliénation du chemin rural au « Pech Denissou »
Par arrêté en date du 18 octobre 2011, une enquête publique a été ouverte du 14 novembre au 28 novembre 2011 sur le projet d'aliénation d'un chemin rural au lieu-dit « Pech Denissou » à la demande de Mme Nadine Cheyral et M. et Mme Koole.

L'enquête publique n'a donné lieu à aucune déclaration défavorable et l'avis de M. le Commissaire enquêteur est favorable au projet.
Après en avoir délibéré, le CM :

- ACCEPTE l'aliénation du chemin rural au lieu-dit « Pech Denissou » passant au milieu des parcelles cadastrées section C n°264, 265, 266, 267, 747, 269, 705, 750, 749 et 748,
- FIXE le prix de vente à 1,07 € le m2,
- DECIDE de vendre à chaque propriétaire riverain du chemin la parcelle qui les concerne :
    - La parcelle cadastrée section C n°751 à Madame Nadine CHEYRAL,
    - La parcelle cadastrée section C n°752 à Monsieur et Madame NOUWEN
    - La parcelle cadastrée section C n°753 à Monsieur et Madame KOOLE
- DIT QUE les frais de géomètre et de notaire seront à la charge des acquéreurs,
- AUTORISE le Maire à signer les actes à intervenir.

Implantation de la voie communale n°207
Par arrêté en date du 18 octobre 2011, une enquête publique a été ouverte du 14 novembre au 28 novembre 2011 sur le projet d'implantation de la voie communale n°207 au lieu-dit « Le Pech» à la demande de M. et Mme Koole.
L'enquête publique n'a donné lieu à aucune déclaration défavorable et l'avis de M. le Commissaire enquêteur est favorable au projet.
Après en avoir délibéré, le CM :

- ACCEPTE l'implantation de la voie communale n°207 comme elle figure sur le terrain,
- FIXE le prix d'achat à 1,07 € le m2,
- DESIGNE Monsieur PERUSIN, géomètre, pour établir la nouvelle implantation de la voie communale n°207 et Maître GAILHAC pour établir l'acte notarié,
- DIT QUE les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la commune,
- AUTORISE le Maire à signer les actes à intervenir.

Changement d'assiette de la voie communale n°203 et aliénation d'un chemin rural
Par arrêté en date du 18 octobre 2011, une enquête publique a été ouverte du 14 novembre au 28 novembre 2011 sur le projet de changement d'assiette de la voie communale n°203 et aliénation d'un chemin rural à la demande de Melles Amandine et Marie-Paule DALBAVIE.
L'enquête publique a donné lieu à deux avis défavorables de la part des propriétaires riverains, notamment sur l'aliénation du chemin rural. Au vu des remarques, le commissaire enquêteur propose d'implanter la voie communale telle qu'elle figure au cadastre.
Après discussion, il est décidé de laisser en l'état, cela n'empêche pas à Melles Dalbavie de construire leur maison.
Après en avoir délibéré, le CM :

- DECIDE de ne pas aliéner le chemin rural à « La Rouquette » suite aux oppositions des propriétaires riverains,
- MAINTIENT la voie communale n°203 telle qu'elle figure actuellement sur le terrain.

Aliénation du chemin rural à « Senessou »
Par arrêté en date du 18 octobre 2011, une enquête publique a été ouverte du 14 novembre au 28 novembre 2011 sur le projet d'aliénation d'un chemin rural au lieu-dit « Senessou » à la demande de M. et Mme FOKKE de GOEDE.
L'enquête publique n'a donné lieu à aucune déclaration défavorable et l'avis de M. le Commissaire enquêteur est favorable au projet. Il fait remarquer qu'il est important que figure dans l'acte notarié la notion de servitude de passage pour les propriétaires riverains, M. et Mme Ijssel de Schepper afin de leur permettre d'entretenir et de faire des travaux sur leur maison. Ils demandent aussi que rien ne soit déposé le long de leur mur et que la végétation soit entretenue.
Après en avoir délibéré, le CM :

- ACCEPTE l'aliénation du chemin rural au lieu-dit « Senessou »
- FIXE le prix de vente à 1,07 € le m2,
- DEMANDE à M. FOKKE de GOEDE de faire établir le document d'arpentage et l'acte notarié,
- PRECISE que la mention d'une servitude passage devra figurer dans l'acte notarié au profit de M. et M.me Ijssel de Schepper afin de leur permettre d'entretenir et de faire des travaux sur leur maison. Ils demandent aussi que rien ne soit déposé le long de leur mur et que la végétation soit entretenue.
- DIT QUE les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de M. et Mme FOKKE de GOEDE,

- AUTORISE le Maire à signer les actes à intervenir.

Implantation du chemin rural à Senessou

Par arrêté en date du 18 octobre 2011, une enquête publique a été ouverte du 14 novembre au 28 novembre 2011 sur le projet d'implantation du chemin rural au lieu-dit « Senessou » à la demande de M. et Mme FOKKE de GOEDE.
L'enquête publique n'a donné lieu à aucune déclaration défavorable et l'avis de M. le Commissaire enquêteur est favorable au projet.
Après en avoir délibéré, le CM :

- ACCEPTE l'implantation du chemin rural au lieu-dit « Senessou » comme il figure sur le terrain,
- FIXE le prix d'achat à 1,07 € le m2,
- DESIGNE M. PERUSIN, géomètre, pour établir la nouvelle implantation du chemin rural au lieu-dit « Senessou » et Maître GAILHAC pour établir l'acte notarié,
- DIT QUE les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la commune,
- AUTORISE le Maire à signer les actes à intervenir.

Changement d'assiette d'un chemin rural à « La Borderie »

Par arrêté en date du 18 octobre 2011, une enquête publique a été ouverte du 14 novembre au 28 novembre 2011 sur le projet de changement d'assiette d'un chemin rural à « La Borderie » à la demande de M. Godain WEERTS.
L'enquête publique n'a donné lieu à aucune déclaration défavorable et l'avis de M. le Commissaire enquêteur est favorable au projet.
Après en avoir délibéré, le CM :

- ACCEPTE le changement d'assiette du chemin rural au lieu-dit « La Borderie »,
- FIXE le prix de vente à 1,07 € le m2,
- DEMANDE à M. Godain WEERTS de faire établir le document d'arpentage et l'acte notarié,
- DIT QUE les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de M. Godain WEERTS,
- AUTORISE le Maire à signer les actes à intervenir.

Fusion de syndicats

Le Maire présente au CM l'arrêté préfectoral n°111383 du 20 septembre 2011 (reçu en Mairie le 28 novembre 2011) concernant la fusion des quatre syndicats suivants : le syndicat mixte du bassin versant de la Vézère en Dordogne, le syndicat intercommunal des Vallées des Beunes, le syndicat intercommunal des Ruisseaux, le syndicat intercommunal d'aménagement de la Vallée du Cern.
Le Maire explique au CM qu'ils doivent se prononcer sur le projet de fusion dans le délai de deux mois à la réception de la notification.
Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité, APPROUVE la fusion des syndicats suivants :
le syndicat mixte du bassin versant de la Vézère en Dordogne, le syndicat intercommunal des Vallées des Beunes, le syndicat intercommunal des Ruisseaux, le syndicat intercommunal d'aménagement de la Vallée du Cern.

Bail professionnel salle de sport

Le Maire indique au CM que la réhabilitation des bâtiments de l'ancienne piscine est achevée. Afin de pouvoir le louer à M. Bennet, préparateur sportif diplômé d'Etat, le Maire donne lecture du projet de bail professionnel qui pourrait être signé avec le demandeur. Les charges de fonctionnement seront à sa charge. Le montant du loyer pourrait être de 450 € et débuter à partir du 15 janvier 2012.
Après en avoir délibéré, le CM :

- FIXE le montant du loyer à 450 € charges non comprises,
- DEBUTE le bail professionnel à compter du 15 janvier 2012,
- AUTORISE le Maire à signer le bail professionnel avec Monsieur Bennet.

Demande de la commune de Tursac

Le Maire donne lecture au CM du courrier adressé par M. Talet, Maire de Tursac le 7 décembre 2011 concernant une demande de regroupement pédagogique.
Le Maire fait un rappel de l'historique. La 1ère demande avait été faite vers 1992 avec un refus de la commune de Tursac. Aujourd'hui, le contexte n'est pas le même. En effet, l'école des Eyzies possède 4 classes à 2 niveaux. Il n'y a pas d'intérêt à interrompre le parcours scolaire des enfants des Eyzies. Par ailleurs, la commune vient d'investir plus d'un million d'euros dans la restructuration du groupe scolaire. Il serait difficile d'expliquer aux administrés que la commune n'a plus que 2 classes et un restaurant surdimensionné.
Suite à la fermeture de l'école de Manaurie, les enfants viennent aux Eyzies, ainsi que certains de St Cirq. Certains parents ne verront pas le même intérêt d'emmener leur enfant à Tursac et ils choisiront peut-être d'aller au Bugue, commune plus proche.
Après discussion avec la directrice, il s'avère que la pédagogie entre les 2 écoles n'est pas la même à la différence de 1992 et que les niveaux seraient totalement modifiés.
Le Maire suggère au CM de proposer à M. le Maire de Tursac une entente entre les 2 communes pour prendre gratuitement les enfants de maternelle de Tursac aux Eyzies avec un retour à l'école de Tursac pour les niveaux suivants.
Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité :

- DECIDE de ne pas valider la proposition de RPI pour les raisons évoquées ci-dessus.
- PROPOSE à M. le Maire de Tursac, une entente pour prendre les enfants de Tursac à la maternelle des Eyzies avec un retour à Tursac pour les niveaux suivants.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2012

Compte administratif 2011 – Budget principal

Le CM, réuni sous la présidence de M. Muhlach Chen, adjoint, a délibéré sur le compte administratif de l'exercice 2011, dressé par M. Lagarde, et arrête les résultats définitifs qui se sont élevés à 1 099 726,58 € en dépenses et à 1 218 291,29 € en recettes de fonctionnement et à 1 611 592,99 € en dépenses et 1 758 642,22 € en recettes d'investissement.

Compte administratif 2011 – Budget assainissement

Le CM, réuni sous la présidence de M. Muhlach Chen, adjoint, a délibéré sur le compte administratif de l'exercice 2011, dressé par M. Lagarde, et arrête les résultats définitifs qui se sont élevés à 64 092,10 € en dépenses et à 65 543,58 € en recettes de fonctionnement et à 33 460,38 € en dépenses et 33 622,50 € en recettes d'investissement.

Subventions aux associations

Le Maire présente au CM, les différentes demandes de subventions aux associations.
Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité, DECIDE de verser les subventions suivantes :

- Vélo Club Buguois 500,00 €
- Point Org Brikabrak 500,00 €
- Amicale Chasse Sireuil 350,00 €
- SIGEP St Cyprien 152,00 €
- Boulazac Basket Dordogne 500,00 €
- Accolade 100,00 €
- Fondat° pour la recherche Médicale 200,00 €
- Sté de Pêche 460,00 €
- SAMRA 350,00 €
- U.M.P.R.A.C 122,00 €
- Judo Club Buguois 150,00 €
- F.N.A.C.A 150,00 €
- S.E.R.P.E 400,00 €
- Amic. Chasse Les Eyzies 700,00 €
- Club du Temps Libre 500,00 €
- Amicale Laïque des Eyzies 700,00 €
- Pompiers du Bugue 160,00 €
- Pompiers de St Cyprien 160,00 €
- Périgord Rail Plus 100,00 €
- Amicale de Sireuil 550,00 €
- Coopérative scolaire 610,00 €
- Association Tennis 300,00 €
- Les Croquants de Tayac 350,00 €
- ADMR 152,00 €
- Am. Donneurs de Sang St Cyp. 160,00 €
- FNATH Le Bugue 200,00 €
- Les vieux pistons de Cro-Mag. 400,00 €
- Resto du cœur Dordogne 200,00 €
- Fondation du patrimoine 150,00 €
- Ass. Sportive Les Bisons 1 200,00 €
- Sarlat Sport Auto 500,00 €
- Anciens du Foot 200,00 €
- La Ruche à Brac 200,00 €
- Imprévus 1 074,00 €

Fixation des taux des taxes directes locales

Le Maire indique au CM qu'afin de pallier les augmentations croissantes des charges de fonctionnement (électricité, carburants, combustibles, eau,…), il est nécessaire d'augmenter les taux pour cette année de 2,5 %.
Après en avoir délibéré, le CM :

- DECIDE d'augmenter les taux d'imposition pour 2011 de 2,5 % soit :
  - Taxe d'habitation : 15,24 %
  - Taxe foncière (bâti) : 19,84 %
  - Taxe foncière (non bâti) : 84,99%
  - CFE : 21,81 %

Budget Primitif 2012

Le Maire présente au CM le budget primitif 2012. Ce budget fait apparaître, en investissement, la fin du programme de restructuration du groupe scolaire.
Le CM, après avoir pris connaissance des propositions du Maire en ce qui concerne les recettes et les dépenses prévues au budget primitif 2012 décide, à l'unanimité :

- D'APPROUVER le budget 2012 qui s'élève à :
  - 1 233 383,00 € en dépenses et recettes de fonctionnement
  - 1 008 790,00 € en dépenses et recettes d'investissement

Budget Primitif assainissement 2012

Le Maire présente au CM le budget primitif d'assainissement 2012. Ce budget fait apparaître, en investissement, l'étude diagnostique du système d'assainissement.
Le CM, après avoir pris connaissance des propositions du Maire en ce qui concerne les recettes et les dépenses prévues au budget primitif d'assainissement 2012 décide, à l'unanimité :

- D'APPROUVER le budget d'assainissement 2012 qui s'élève à :

- 81 224,00 € en dépenses et recettes de fonctionnement
- 128 434,00 € en dépenses et recettes d'investissement

Etude diagnostique du système d'assainissement collectif : choix du bureau d'études

Le Maire indique au CM qu'une consultation a été lancée le 10 février 2012 pour l'étude diagnostique du système d'assainissement. La remise des plis ayant été fixée au 8 mars 2012. Quatre bureaux d'études ont répondu à notre demande. Après le rapport d'analyse des offres fait par Advice Ingénierie, l'entreprise retenue est ARTELIA Eau et Environnement de Mérignac. L'offre s'élève à 43 630 € HT. Le montant des options s'élève à 6 050,00 € HT.

Après en avoir délibéré, le CM VALIDE le choix de l'entreprise ARTELIA pour un montant de 43 630 € HT. Les options s'élèvent à 6 050,00 € HT et AUTORISE le Maire à signer tous les documents à intervenir.

Etude diagnostique du système d'assainissement collectif : demande de subventions

Le Maire indique au CM que l'entreprise retenue est ARTELIA Eau et Environnement de Mérignac. L'offre s'élève à 43 630 € HT. Le montant des options s'élève à 6 050,00 € HT.

Au préalable, le CM avait choisi le bureau « Advice Ingénierie » pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Le montant de la prestation s'élève à 3 900 € HT.

Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil Général de la Dordogne et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Le plan prévisionnel de financement est le suivant :

Dépenses

Assistance à maîtrise d'ouvrage :
3 900,00 € HT
Etude diagnostique : 43 630,00 € HT
Options : 6 050,00 € HT
TOTAL : 53 580,00 € HT

Recettes

Subvention Adour Garonne (50 %) :
26 790,00 € HT
Subvention Conseil Général (30 %) :
16 074,00 € HT
Part de la commune :
10 716,00 € HT

Après en avoir délibéré, le CM SOLLICITE le Conseil Général de la Dordogne et l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour obtenir une subvention la plus élevée possible.

Ménage au cabinet médical et à la salle de sport

Le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est très difficile pour les occupants du cabinet médical et de la salle de sport de trouver une femme de ménage. Le Maire leur a proposé d'engager une femme de ménage. Les charges engendrées seront réparties sur chacun des locataires en fonction du nombre d'heures qu'elle consacrera à chacun des locaux.

Le nombre d'heures de travail seront les suivantes :

- 1 heure par jour du lundi au vendredi au cabinet du Dr Nguyen,
- 2 heures par semaine au cabinet de la kinésithérapeute Mme Bennet,
- 2 à 5 heures par semaine suivant les besoins à la salle de port de M. Bennet,
- 2 à 4 heures par semaine suivant les besoins au cabinet médical de la podologue Mme Vacher.

L'intéressée nous fournira mensuellement un tableau récapitulant le nombre d'heures effectuées (du 15 au 15 de chaque mois pour faciliter l'élaboration de sa fiche de paie.

Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de recruter une femme de ménage pour l'entretien des locaux du cabinet médical et de la salle de sport à compter du 16 avril 2012 et pour une durée de 1 an renouvelable.

Changement d'assiette du chemin de Cro-Magnon

Par arrêté en date du 28 décembre 2011, une enquête publique a été ouverte du 23 janvier au 6 février 2012 sur le projet de changement d'assiette du chemin de « Cro-Magnon » à la demande de M. Jean-Max TOURON. L'enquête publique n'a donné lieu à aucune déclaration défavorable et l'avis de Monsieur le Commissaire enquêteur est favorable au projet.

Après en avoir délibéré, le CM :

- ACCEPTE le changement d'assiette du chemin rural de « Cro-Magnon »,
- FIXE le prix de vente à 1,07 € m2,
- DEMANDE à M. Jean-Max TOURON de faire établir le document d'arpentage et l'acte notarié,
- DIT QUE les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de M. Jean-Max TOURON,
- DIT QUE les travaux du nouveau chemin seront à la charge de M.Jean-Max TOURON,
- AUTORISE le Maire à signer les actes à intervenir.

Opération d'investissement d'éclairage public – TJ le Clos du Rocher

Le Maire rappelle au CM que la commune, adhérente au Syndicat départemental d'Energies de la Dordogne, a transféré sa compétence éclairage public et a mis à disposition du syndicat ses équipements, pour la réalisation de travaux neufs et de modernisation de son éclairage.

Or, des travaux d'éclairage public s'avèrent nécessaires et il a été demandé au Syndicat départemental d'établir un projet qui prévoit les aménagements suivants :

- TJ Le Clos du Rocher

L'ensemble de l'opération représente un montant TTC de 27 394,22 € subventionné à 50 %.

Après en avoir délibéré, le CM :

- DONNE mandat au Syndicat départemental d'énergies de la Dordogne de faire réaliser pour le compte de la commune les travaux qui viennent de lui être exposés,
- APPROUVE le dossier qui lui est présenté,
- S'ENGAGE à régler au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne, à compter de la réception définitif des travaux et à l'émission du titre de recettes, les sommes dues.

Vente Commune des Eyzies/Starotska

Le Maire présente au CM la demande de M. Eric STAROSTKA qui souhaite acquérir la parcelle cadastrée section 539C n°1313 d'une superficie de 7 m2 située dans le prolongement de sa maison.

Après en avoir délibéré, le CM :

- DECIDE de vendre la parcelle cadastrée 539C n°1313 d'une superficie de 7 m2,
- FIXE le prix de vente à 100 € les 7 m2,
- DEMANDE à M. Eric Starostka de faire établir le document d'arpentage et l'acte notarié,
- DIT QUE les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de M. Eric Starostka,
- AUTORISE le Maire à signer les actes à intervenir.

Centre intercommunal d'action sociale du Bugue (C.I.A.S)

Le Maire informe le CM qu'il a reçu des représentants du C.I.A.S du Bugue. Il rappelle au Conseil la réforme des collectivités territoriales, notamment sur la fusion des communautés de communes. Il indique que la communauté de communes « Terre de Cro-Magnon » va fusionner avec celle de « Vallée Vézère » à compter du 1er janvier 2014. Cette fusion va donner lieu à un ajustement des compétences et à une modification du territoire.

Le Maire donne lecture au CM du courrier du président du C.I.A.S du Bugue qui présente l'ensemble des actions menées par celui-ci.

Après en avoir délibéré, le CM DEMANDE un retrait de la commune des Eyzies de Tayac-Sireuil du C.I.A.S de St Cyprien à compter du 1er janvier 2013.

Courrier de F.O – COM concernant La Poste

Le Maire donne lecture au CM du courrier de F.O-COM concernant les nouveaux horaires du Bureau de la Poste des Eyzies. Le Conseil Municipal prend acte de ce courrier et souhaite le maintien du dialogue entre les différents partenaires de LA POSTE.

Chemin de servitude à Sireuil

Le Maire explique au CM qu'au lieu-dit « Cousine » existe une servitude de passage pour desservir un certain nombre de parcelles dont la parcelle cadastrée section 539C n°723 appartenant à la commune.

Un litige oppose M. PHILIP à M. et Mme LACOSTE et M. BOUCHARD concernant l'usage de cette servitude.

Le Maire propose au CM de demander à l'avocat Maître Thierry LE GALL, Avocat au Barreau de Bergerac le maintien de cette servitude afin que la parcelle appartenant à la commune de soit pas enclavée. En effet, la configuration du terrain ne permet pas d'accéder par un autre endroit. Par ailleurs, cette servitude est mentionnée depuis très longtemps sur le cadastre et correspond à une logique de configuration du terrain.

Après en avoir délibéré, le CM DEMANDE à Maître Thierry LE GALL, Avocat au Barreau de Bergerac, d'intervenir pour le maintien de la servitude de passage comme elle figure au cadastre, afin que la parcelle cadastrée section 539C n°723 ne soit pas enclavée.

Pisciculture AQUADEM

Le Maire informe le CM, suites aux diverses réunions organisées en sous-préfecture entre les services de l'Etat et le propriétaire des piscicultures, des avancées du dossier. Il ressort qu'un certain nombre d'aménagements concernant l'approvisionnement en eau et les rejets d'eaux usées ont déjà été réalisés ou sont en cours.

A la demande du Maire, un calendrier des mises aux normes proposées par le bureau d'études a été établi jusqu'en 2014. Ces sites passent progressivement d'un élevage de truites à un élevage d'esturgeons destinés à une production de caviar, moins perturbateur pour le milieu aquatique.

Compte tenu des éléments nouveaux d'information recueillis sur ce dossier sensible, il propose

d'organiser une réunion de communication avec la société de pêche locale et la société AQUADEM afin de répondre aux questions et aux attentes des parties, mais également de présenter ce projet. Le CM prend acte de la bonne évolution du dossier.

Questions diverses

Mme Emilie DALBAVIE pose le problème de la sécurité aux abords de l'école et notamment une plaque en ferraille à l'entrée du parc qui est dangereuse et s'il est possible d'installer une barrière sur les murets à l'entrée du parc.

Mme Emilie DALBAVIE soulève le problème de la garde des enfants le mercredi pour les parents qui travaillent. Le Maire explique, que la communauté de communes « Vallée Vézère » possède la compétence « périscolaire » et sera étendue (par la fusion) à notre communauté de communes. A ce moment-là, une étude pourra être réalisée pour l'ouverture des centres de loisirs le mercredi.

Mme Fabienne ALAUX indique que l'escalier du parking des bus reste dangereux, notamment avec une des marches qui est trop haute.

TEMPS FORTS

Janvier

21 : Repas dansant organisé à la Halle Paysanne par le Comité de Jumelage.
26 : Cérémonie des vœux du Maire et Président de la Communauté de Communes à la Halle (photo ci-contre).
28 : Repas organisé par la Société de Chasse de Tursac.
Du 19 janvier au 18 février : Recensement de la population.



Février

3 : Soupe aux histoires à la Halle Paysanne organisé par la Ruche à Brac.
12 : Repas organisé par la Société de Chasse des Eyzies à la Halle Paysanne.
21 : Sortie au Palio pour un match du BBD contre Lille (photo ci-contre)
26 : Quine de la FNACA à la Halle Paysanne.



Mars

10 : Quine du Comité de Jumelage à la Halle Paysanne.
11 : Repas choucroute organisé par le Club du Temps Libre.
19 : Cérémonie de la FNACA au Monument aux Morts.
23 : Remise de la Médaille d'argent à Mme Françoise MARTIN.
24 : Carnaval organisé par l'Amicale Laïque des Eyzies.
31 : Course cycliste organisée par le Vélo Club Buguois.

Avril

10 : Concert de Marc Vella à la Halle Paysanne, « La caravane amoureuse »…



Mai

3 : Finale du Prix des Incorruptibles au Pôle International de Préhistoire.
8 : Cérémonie au Monument aux Morts avec la participation de l'école (photo ci-contre).
13 : Vide grenier organisé par l'Amicale Laïque des Eyzies.
Du 14 au 23 : Exposition de peintures par l'Association Arabesque à la Halle.

Juin

1er : Spectacle de l'école à la Halle Paysanne.
5 : Inauguration de la résidence « Le Clos du Rocher ».
23 : Feu de Saint Jean à Tayac.

ASSOCIATIONS

CLUB DU TEMPS LIBRE

Notre assemblée générale de début janvier nous permit de faire le point sur les activités écoulées et à venir. L'effectif est relativement stable (120 adhérents). L'hiver particulièrement rude perturba quelque peu nos activités (report d'une journée repas et jeux aux beaux jours).



Notre choucroute de mars eut son succès et participants habituels ainsi que notre pique-nique de juin (malgré le mauvais temps) dans le parc ombragé de notre ami Jacky BEAUGER en bordure de Vézère.

Les marches ont repris au printemps à un rythme mensuel (7/8 kms), elles sont ouvertes à tous sous leur responsabilité personnelle, l'une d'entre-elles se terminant par un repas au restaurant en centre-ville.

Côté sorties :

- *Une sortie d'un jour à CAHORS avec visite de la ville le matin en petit train, repas à L'Albenque et spectacle folklorique l'après-midi.*

- *Une journée proposée par une firme publicitaire qui nous permit de revoir le Lac de Vassivière et son île.*

- *Une escapade de 3 jours sur Oléron et la Charente-Maritime sous un beau soleil fin Mai.*

Après notre traditionnelle trêve d'été nous reprendrons la saison par un pique-nique chez nos amis de Manaurie fin Août.

Un voyage de 8 jours se déroulera du 15 au 22 septembre sur l'Italie du Nord (Venise, îles Borromées etc…).

Le programme complet de l'automne n'est pas encore finalisé mais une sortie de 4 jours en Pays Basque Espagnol du 12 au 15 novembre prochain est prévue

Réservation oblige, une croisière sur le Rhin de Strasbourg à Amsterdam est programmée du 07 au 13 avril 2013.

Comme vous le voyez continuité dans nos activités, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous vous attendons nombreux.

Le Président, Jean-Pierre LAVAL

LES CROQUANTS DE TAYAC



Le samedi 24 mars 2012, cow-boys et indiens étaient réunis dans un chariot de pionniers pour un carnaval très western, une belle journée et une soirée réussie !! Merci à tous les participants.

Samedi 14 avril : chasse aux œufs. Depuis plusieurs années un volatile endémique à notre village pond ses œufs dans les trous des murets de Tayac pour la grande joie de nos chers petits-enfants. Pendant ce temps dans le hangar de Zizou se prépare l'omelette à l'aillet dont la recette s'améliore chaque année, un grand merci à nos cuisiniers.

Nous étions nombreux à partager cet excellent repas où petits et grands passèrent une bonne après-midi.

Samedi 23 juin, vingtième anniversaire de la fête de Tayac : repas et feu de la St Jean.

La Présidente, Gisèle ROUX.

PERIGORD RAIL PLUS

Attention des travaux importants sont programmés sur la ligne Périgueux – Agen pour la fin de cette année et pour le début de l'année prochaine.

Première phase : du 22 octobre à fin décembre 2012
Rénovation de quelques kilomètres de voie dans le secteur de La Gélie. Cela entraînera la fermeture de la ligne entre Périgueux et Agen.
Des bus de remplacement seront mis en place pour aller vers Thiviers, Limoges ou Paris. Ceux – ci partiront plus tôt que les trains pour pouvoir assurer les correspondances à Périgueux.
En direction du sud : Le Buisson et Agen, les horaires ne sont pas encore établis.
Deuxième phase : de début janvier 2013 au 04 mai 2013
Rénovation complète des deux voies entre Siorac et Le Buisson. Réseau Ferré de France (RFF), le propriétaire des voies avait prévu, là aussi, une fermeture complète de la ligne entre Périgueux et Agen. Mais comme cette section de ligne comporte deux voies, nous sommes intervenus pour que la ligne ne soit pas interrompue. La Région Aquitaine a demandé à RFF d'étudier la possibilité de faire rouler les trains sur une voie tout en rénovant l'autre ce qui permettrait de faire passer les trains. La réponse est prévue pour fin juin. (PRP a demandé que, si la fermeture est choisie, les trains entre Le Buisson et Périgueux circulent normalement).

Dans les deux cas, nous transmettrons les informations à la Mairie dès que nous les aurons, vous pourrez ainsi les consulter facilement et rapidement si vous vous déplacez en train pendant ces périodes.

Bon été à tous.
J.F. Martinet, ***Périgord Rail Plus***

COMITE DE JUMELAGE

Deux manifestations ont eu lieu au cours du 1er trimestre 2012. A savoir l'Assemblée générale au cours de laquelle ont été approuvés le rapport moral et le bilan financier. Puis une modification des statuts a été proposée et acceptée en qui concerne les membres, leur nombre et la composition du bureau.
Suite à l'A.G. Un repas dansant nous a permis de déguster la poule farcie (un véritable régal) préparée par Gérard Bauchet et Gérard Brun avec l'aide des membres actifs de l'Association. Merci à tous ces bénévoles.
Le 10 mars un quine au gras a rassemblé une centaine de personnes dans une ambiance amicale et chaleureuse.
Notre prochaine grosse activité sera la fête de la Vézère, le 14 août en association avec les anciens du football.
Aux dernières nouvelles, nos amis espagnols ne viendront pas cette année en Octobre. Ils pensent pouvoir venir au mois de Mai 2013. La crise leur pose de nombreux problèmes, notamment la suppression des jours fériés. Espérons qu'ils pourront dépasser ces ennuis et nous rendre visite le plus rapidement possible.
Nous avons pensé renouveler notre expérience de 2007, à savoir un voyage d'un jour pour une rencontre au Pays Basque. De plus amples renseignements vous seront donnés rapidement.

Chacun est invité à nous rejoindre et à faire des propositions pour animer le Comité et formuler des idées de sorties originales.

Simone PEYRE et Gilles MUHLACH-CHEN



14 ALERTA / ELDIARIODECANTABRIA.COM Domingo 6 de noviembre de 2011

Cantabria Santander Torrelavega Región

Medio centenar de vecinos de la villa francesa Les Eyzies de Tayas Sireuil visitan el Consistorio

El segundo teniente de alcalde del Ayuntamiento de Santander, Santiago Recio, recibió a medio centenar de personas procedentes de la villa francesa Les Eyzies de Tayas Sireuil, hermanada con la villa cántabra de Puente Viesgo desde mayo de 1994. El origen de este hermanamiento se remonta al intercambio de los colectivos de guías de cavidades prehistóricas de ambas localidades, aunque fue hace 17 años cuando se produjo la unión formal de la villa francesa y la cántabra. La delegación francesa, encabezada por el alcalde de Les Eyzies de Tayas Sireuil, Philippe Lagarde, visitó el Consistorio santanderino, dentro de las actividades organizadas anualmente por el Ayuntamiento de Puente Viesgo. Durante la recepción ofrecida por el segundo teniente de alcalde, éste les dio la bienvenida a la ciudad y les explicó la historia del primer mapa que se conoce de la entonces villa de Santander. Además, tuvo lugar un intercambio de libros de las ciudades. Los visitantes se mostraron muy satisfechos del encuentro ./ ALERTA

AMICALE LAIQUE DES EYZIES


Marché de Noël école et Amicale….

L'Amicale Laïque des Eyzies tient d'abord à remercier la Municipalité de sa disponibilité et des mises à disposition des différentes salles et moyens afin que toutes ses manifestations aient pu se passer dans les meilleures conditions possibles.
Nous tenons aussi à dire un grand merci à tous les bénévoles et membres (anciens et nouveaux) qui sont venus nous aider lors de ces évènements :

- Le **Marché de Noël** a eu lieu le dimanche 11 décembre 2011 à la Halle aux Eyzies. Nous avons vendu des objets confectionnés par les membres de l'Amicale lors d'ateliers manuels qui se déroulaient les jeudis soirs à partir de 20h30 à la salle municipale derrière la Poste de septembre à décembre 2011.


Goûter de Carnaval ensoleillé……

- Le **Carnaval** s'est déroulé le 24 mars 2012 avec un défilé à 15h escorté par un char décoré par les Croquants de Tayac, dans lequel les enfants pouvaient monter. Ce cortège s'est conclu par un goûter organisé à la Halle des Eyzies. Pour la première fois, l'Amicale s'est jumelée avec l'A.S. Les Bisons, pour organiser une **soirée Couscous** pour finir cette journée en beauté, où les gens ont pu tout en dégustant leurs plats, admirer des danseuses orientales et écouter un tout nouveau groupe.


Soirée Couscous ….une Halle bien remplie…

- L'Amicale a fini sa saison en organisant un **Vide-Grenier** le dimanche 13 mai, autour de la mairie et de l'école.

Nous vous informons que l'Amicale Laïque tiendra son Assemblée Générale au mois de septembre 2012 et que vous êtes tous les bienvenus. Nous prévoirons aussi un calendrier pour l'année 2012-2013.
Nous rappelons aussi que les bénéfices récoltés sur les différentes manifestations servent en grande partie à subventionner les sorties des enfants de l'école du village.

Amicalement, l'Amicale Laïque

AMICALE DE SIREUIL



Samedi 28 Janvier, nous avons commencé par l'assemblée générale suivie du repas de la commune. Celui-ci s'est déroulé à l'ancienne école, 70 convives se sont régalés de l'apéritif au café, préparé par l'Amicale.

Samedi 17 Mars, un Loto a été organisé pour la première fois à la Halle des Eyzies. Plus de 170 joueurs ont passés une bonne soirée. Nous remercions les commerçants et artisans du secteur qui ont participé en nous offrants des lots. Les plus chanceux sont repartis en autre avec TV LCD, Combi (frigo-congél), lecteur DVD et brouettes garnies…



Samedi 02 Juin, la Fête de Sireuil a commencé par un vide-grenier, une randonnée pédestre autour du village, le concours de pétanque, le rampeau, le plateau repas-grillades et pour finir un feu d'artifices. Cette journée fut comme d'habitude ensoleillée et très chaude !!

Remerciements :

- M. Philippe LAGARDE et M. Jean-Pierre LAVAL ainsi qu'au conseil municipal de nous avoir offert ce superbe feu d'artifices.
- M. Laval, président du Club de Temps libre, qui a organisé ce parcours sans perdre de randonneurs
- M. Henri Poilane qui a proposé des balades à dos d'âne dans le bourg avec Noah et Bourriquet. N'hésitez pas le contacter pour des balades individuelles 05 53 29 68 03
- A l'Association de l'Eglise St Marcel.
- Aux bénévoles du village et des environs
- Et à M. Alain Chapoulie, qui vous a tous refroidis…grâce au prêt de son camion frigorifique.



Seul bémol, nous sommes désolés pour les enfants car une couture à l'intérieur du château gonflable s'est déchirée.

Samedi 16 Juin, le traditionnel « Repas des Voisins » s'est déroulé dans le jardin de la mairie. Soleil, convivialité et humour étaient au rendez-vous. C'était l'occasion de déguster des spécialités surprenantes.

A suivre :

Samedi 8 Septembre : Sortie pour les enfants de Sireuil sera organisée. Un courrier vous sera envoyé courant Août.

Samedi 17 Novembre : Belote et repas à l'ancienne école.

L'inauguration de l'ancienne école, avant la fin de l'année.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à Anne-Marie Fillerin 05 53 29 64 51 ou à Séverine 06 81 99 05 85 - ***Email*** *: amicaledesireuil@yahoo.fr*

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE DES PROPRIETAIRES DES EYZIES DE TAYAC – SIREUIL

Amis propriétaires et résidents de la commune des Eyzies de Tayac-Sireuil.



Cette nouvelle saison cynégétique qui approche sera de plus en plus giboyeuse. En effet, suite à une forte attribution de colliers grands gibiers, l'espèce cervidé se voit augmenter de 15 bracelets. De nombreux lâchés de petits gibiers seront aussi au programme.

Je remercie Monsieur le Maire et ses conseillers pour le soutien qu'ils nous ont apporté pour la réalisation la « salle St Hubert ». Mes amis chasseurs et moi-même avons pu, dès le mois de Septembre dernier, investir les nouveaux locaux. Malgré de petites modifications à apporter, ce magnifique outil tient, bien évidemment, toutes ses promesses. **Encore « Merci à tous ! »**

C'est avec une certaine émotion que notre association a participé au « **TELETHON 2011** ». Afin de récolter un maximum de fonds, l'ensemble des chasseurs ont eu le plaisir d'offrir 2 beaux cervidés.

La saison de la chasse à l'approche redémarrera vers la mi-juin pour le brocard et la mi-septembre pour le cerf, en espérant faire aussi bien que l'an passé, voire mieux si possible… !

Vie associative : Merci aux nombreux convives qui ont répondu présent cette année encore au repas de chasse du 11 février dernier. C'est avec joie, que je vous donne rendez-vous les 14 et 15 juillet prochains pour la traditionnelle fête estivale.

Cette année, le plus beau coup de fusil a été décerné à Alain Grangier pour avoir prélevé un vieux sanglier solitaire de 102 Kg.

Tous les adhérents de l'association de chasse et moi-même tenons à remercier sincèrement les propriétaires ayant eu l'amabilité de nous faire part de leur droit de chasse afin d'améliorer ensemble la gestion cynégétique de notre belle commune.

Le Président,
Gérard BRUN

ASSOCIATION LITHOS

18 mai 2012…L'abri Cro-Magnon reprend vie…France 2 nous a fait l'honneur de partager ces moments d'exception lors de notre Assemblée Générale annuelle. Au programme, archéologie expérimentale : peintures rupestres, maquillage et utilisation de pigments naturels, taille de silex, tannage d'une peau de bison, musique préhistorique, flûte en os de rapace, lithophones. Autant d'activités proposées à nos amis venus nombreux de toute la France -dont cinq docteurs d'Etat en Préhistoire-.

Vous pourrez voir ces animations d'archéologie expérimentale lors d'une très prochaine émission de «Télé-matin ».



Mais pourquoi l'abri Cro-Magnon ? C'est grâce au nouveau propriétaire, Jean-Max Touron que ce fut possible. Après la grotte de Saint-Cirq du Bugue, Jean-Max Touron vient d'acquérir ce second site inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco ! « Il faut le faire revivre ! » nous dit-il…

Une belle initiative pour ce haut lieu de la Préhistoire qui tombait dans l'oubli au milieu des ronces ! Il est vrai que Cro-Magnon a fait la renommée des Eyzies ; hormis une plaque de marbre au frontispice de cet abri, l'oubli guettait le lieu de la découverte. Nous ne pouvions que saluer ce projet.

D'autre part, nous rappelons que notre association est ouverte à tous les amoureux de la préhistoire et du patrimoine culturel. Créée en 1979, elle vient de fêter ses 33 ans d'existence. Tous les ans nous proposons des séjours culturels, La Cantabrie et le Poitou préhistorique en 2011. En prévision, le Portugal et ses gravures rupestres d'extérieur dans la vallée du Côa, l'Anjou et son riche passé…

Le Président, Pascal Raux
BP 5, 24620, Les Eyzies-de-Tayac
Tel. :06 78 90 82 11 - Tel : 05 53 59 62 26
e.mail : centre-daccueil.lithos@wanadoo.fr – Web : http://lithos-perigord.org

SOCIETE D'ETUDES ET DE RECHERCHES PREHISTORIQUES DES EYZIES

Société créée en 1937
Siège social : Mairie
24620 LES EYZIES DE TAYAC SIREUIL
Site internet : http://www.serpe.org

Journées de la préhistoire 2012

Initiation à la préhistoire

les 7 8 & 9 Août 2012 de 10h à 12h et 14 à 17h
Se présenter au **P**ôle **I**nternational de **P**réhistoire des Eyzies(PIP)
Accès libre et gratuit (aucun niveau n'est nécessaire).

Approfondissement des connaissances

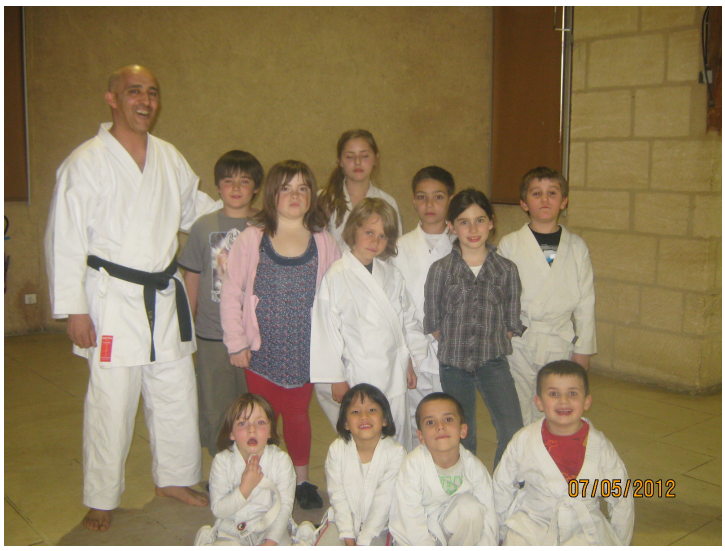
les **11 12 & 13 Août 2012** de 10h à 12h et 14 à 17h
Se présenter au **P**ôle **I**nternational de **P**réhistoire des Eyzies(PIP)
Accès libre et gratuit

Conférences et communications

à l'Auditorium **du Musée National de Préhistoire des Eyzies**.
14, 15, 17 Août de 9h 30 à 12h et de 14h à 17h.
Accès libre et gratuit

Le programme détaillé est disponible sur le site http://www.serpe.org
Sortie culturelle d'une journée : 16 Août.

COURS DE KARATE



A partir de la rentrée début septembre, le lundi en plus des cours karaté enfant, un second cours sera consacré au Karaté self défense pour tout public.
L'encadrement de ces deux cours sera assuré par Saïd BELGACEM, instructeur fédéral, ceinture noire 3ème Dan.

- Tous les lundis de 18 h à 19h : cours enfant Karaté
- Tous les lundis de 19h15 à 20h45 : karaté self défense tout public

Pour plus de renseignements :
M. Saïd BELGACEM 06.38.49.06.71

Voici la nouvelle composition pour l'année 2011/2012 et le programma de nos activités :

Président d'honneur	*Lucien Perrier Tèl. 05.53.51.80.44 Le Bareyrou 24620 Les Eyzies de Tayac*
Le président	*J.C Labrousse Tél. 05 53 07 20 82 « La Gardelle » 24260 Le bugue*
Coprésident	*André Cochard Tél. 05 53 04 13 69 15 Rue de Paris 24260 Le Bugue*
Vice - Président :	*René Cassagne Tél. 05 53 09 53 75 La Gaubert Haute 24620 Les Eyzies de Tayac*
	René Nicolas Tél. 05 53 04 81 43 La Borie haute 24260 Le Bugue
	Pierre Bonhoure Tél. 05 53 29 30 70 « La Faurie » 24220 Meyrals
	Paul Marillier Tél. 05 53 29 68 50 24620 Tamnies
Délégués au comité départemental :	*René Nicolas Tél. 05 53 04 81 43 La Borie haute 24260 Le Bugue*
	André Alla Tél. 05.53.03.32.34 B. Postale N° 4 24580 Rouffignac St Cernin
Secrétaire :	*J-L Abbatangélo Tél. 05 53 06 93 59 « Le Rocher » 24620 Tursac*
Secrétaire Adjoint	*Noël Lejeune Tél. 05.53.04.71.24 La terrasse 24260 le Bugue*
Trésorier :	*Klébert Monribot Tél. 05.53.06.95.25 Lespinasse 24620 Tursac*
Responsables juridique et social	*René Nicolas Tél. 05 53 04 81 43*
	Bernard BALLEREAU Tél 06 87 70 53 05 "Cavard" 24150 Couze St front
	Bernard.ballereau@orange.fr
Organisateur des lotos	*Gilbert Tuileras Tél. 05.53.06.94.67 La borie 24260 Le Bugue*
Chroniqueur	*André Cochard Tél. 05 53 04 13 69 15 Rue de Paris 24260 Le Bugue*
	Schmitz, Maurice Tél. 05.53.03.22.26 "Les galinats"24260 Le Bugue
Porte-Drapeaux :	*Lucien Pauvrhomme 24220 St Cyprien*
	Jaques Genébre Tél. 05.53.06.17.38 24620 Les Eyzies de Tayac
	Gabriel Destal Tél. 05.53.06.94.83 Le banquet 24620 les Eyzies de Tayac





ACTIVITES REALISEES AVEC SUCCES :

Quelques dates pour nos activités 2012 :

DIMANCHE 29 JANVIER ***LOTO AU BUGUE***
DIMANCHE 26 FEVRIER ***LOTO AUX EYZIES***
DIMANCHE 18 MARS ***BANQUET ANNUEL***

Activités à realiser

: SAMEDI 2 JUIN ***GRILLADE à TAMNIES 12 heures***

: Un voyage est prévu pour la fin de l'été et est en cours d'élaboration

Jean Claude LABROUSSE,
Le Président du Comité intercommunal F.N.A.C.A.

INFORMATIONS DIVERSES

COLLECTE, TRI, DECHETTERIE

Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères du Périgord Noir

Horaires de la déchetterie :

LES EYZIES tél: 05 53 05 38 01	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
"La Gaubert" D706	FERMEE	9h à12h30	9h à12h30	FERMEE	9h à12h30	9h à12h30
impasse dir. "La Mouthe"		13h30 à 17h	13h30 à 17h		13h30 à 17h	13h30 à 17h
24620 LES EYZIES TAYAC SIREUL	Dimanches et jours fériés : Fermée					

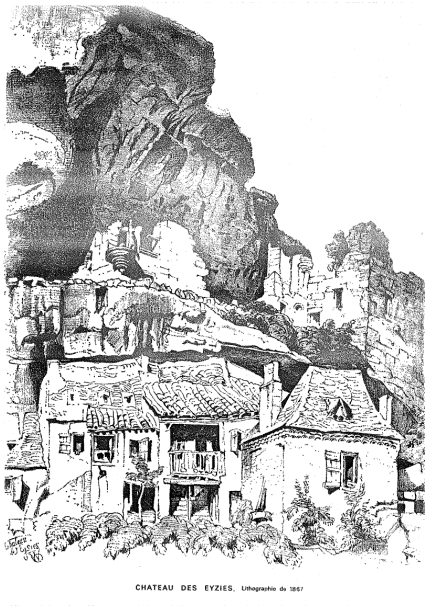
FREQUENCES ETE
du 18 juin 2012 au 15 septembre 2012

ORDURES MENAGERES (bac vert) :
Collecte complète : tous les mardis matin à compter de sem 25 (19/06/12)
Collecte bourg : tous les mercredis après midi, vendredis et samedis matin à compter de sem 25 (20/06/12)

EMBALLAGES (bac jaune) :
Collecte complète : 1 mercredi matin sur 2 à compter de sem 26 (27/06/12)
Collecte bourg : 1 mercredi matin sur 2 à compter de sem 27 (04/07/12)



NOUVEAU LIVRE DE JACQUELINE DUPINET



L'ouvrage de Madame Jacqueline DUPINET GERODOU consacré à l'historique de la Commune des Eyzies de Tayac est en cours de réactualisation.

Les textes d'origine ne seront pas modifiés, mais éventuellement complétés. Les illustrations seront améliorées et de nouvelles s'y ajouteront.

La parution devrait avoir lieu prochainement.

LA FORGE DES EYZIES





Cet ensemble architectural extraordinaire et chargé d'histoire vient d'être repris par Philippe LESPINASSE dont la première mission sera de mettre en évidence cet ensemble remarquable et surtout de sauver le toit de la grande forge qui abrite probablement une des plus belles et plus grandioses charpentes du Département.

Nous avons organisé plusieurs réunions de réflexion et de travail sur les lieux en présence du Président du Conseil Général, de notre Député, de l'Architecte des bâtiments de France, du Conservateur du Patrimoine ou encore de la Fondation du Patrimoine pour fixer une méthode de travail et réfléchir au devenir de cet ensemble ; plusieurs orientations se dessinent pour ce travail de réhabilitation de longue haleine.

Philippe LAGARDE.

MEMOIRE ET PERSPECTIVES

LES BISONS DU 20EME SIECLE







CALENDRIER ETE 2012

Du 15 juin au 30 septembre : à la Halle Paysanne, exposition réunissant plusieurs artisans d'art et produits régionaux.
Tous les vendredis du 6 juillet au 31 août : Marché nocturne sur les bords de la Vézère organisé par l'Office de Tourisme des Eyzies
Exposition "La conquête de l'Ouest" visible du 23 juin au 12 novembre au Musée National de Préhistoire.
Exposition « Préhistoire(s), l'enquête » visible du 09 juillet au 12 octobre au Centre d'accueil du Pôle international de la Préhistoire, produite par le Muséum de Toulouse, et simultanément « Préhistoire(s), complément d'enquête » au Musée national de Préhistoire (jusqu'au 12 novembre), avec des billets à tarifs préférentiels pour les deux visites.

JUILLET

1 : Brocante professionnelle dans le parc de la Mairie et au parking des Bus/ Organisateur : HERVES GERARD ORGANISATION
14-15 : Fête de la Vézère : animations, rampeau, concours de pétanque, repas, bal et feu d'artifices organisée par l'Association de chasse des Eyzies
26 et 27 : Cirque Ullman – Spectacle gratuit – à la sortie des Eyzies en direction de Périgueux
27 : Groupe folklorique de Chine dans le parc de la Mairie, dans le cadre du Festival de folklore de Montignac, à 15h30





AOUT

4 : Fête organisé la Sté de pêche et l'As les Bisons : repas, buvette et feu d'artifices
Du 7 au 13 : Cours de préhistoire de la SERPE au Centre d'accueil du Pôle International de la Préhistoire
Du 14 au 17 : Conférences de la SERPE au Musée National de Préhistoire
10 et 11: Cirque Ullman – Spectacle gratuit – à la sortie des Eyzies en direction de Périgueux
10 : Concert à l'église de Tayac dans le cadre de « Musiques en Périgord » à 21h00 : Musiques méditerranéennes
14 : Fête de la Vézère – Animations, grillades, bal et feu d'artifices, organisée par le Comité de jumelage et les Anciens du football

OCTOBRE

6-7 : Rallye du Sarladais
14 : Vide grenier de l'Amicale Laïque

NOVEMBRE

11 : Repas du Club du Temps Libre
17 : Assemblée générale du Comité de jumelage
25 : Vide grenier organisé par l'ACIP à la Halle



Pour plus d'informations, consultez la page agenda: http://www.tourisme-vezere.com/fr

HORAIRES & COORDONNEES

MAIRIE : ***du lundi au vendredi : de 9h à 12h et 13h30 à 17h30 (sauf vendredi 17h00)*** **: 05.53.06.97.15**

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : ***lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 18h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30*** **- 05.53.06.39.55**

DOCTEUR N'GUYEN : ***consultations uniquement sur rendez-vous*** **: 05.53.09.50.72 – 06.48.25.64.69**

CABINET DES INFIRMIERES : (au centre médical)
Mme Christiane PION : ***sur rendez-vous*** **: 06.08.78.20.73**
Mme Bérengère BRUNO : ***sur rendez-vous*** **: 06.76.01.41.88**
Mme Stéphanie TALET : ***sur rendez-vous*** **: 06.37.83.28.34**

KINESITHERAPEUTE :
Mme Valérie BENNET : ***sur rendez-vous :*** **05.53.06.37.72**
Mme Caroline MARTIN : ***sur rendez-vous*** **: 06.48.29.73.92**

PODOLOGUE : Mme Laurie VACHER – LE BOT : ***sur rendez-vous :*** **05.53.07.45.15**

PHARMACIE DE LA PREHISTOIRE : ***du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 (sauf samedi 19h)*** **- 05.53.06.97.40**

CENTRE MEDICO-SOCIAL : ***(Place Jean Ladignac - 24200 St Cyprien / tel : 05.53.29.26.94)***
Mme Fabienne BROUSSE (assistante sociale) reçoit tous les jeudis matin au Centre Médico-Social de St Cyprien sans rendez-vous (également sur rendez-vous ou à domicile.
Mme Gaëlle LEMETAYER (référent RSA) reçoit uniquement sur rendez-vous.

LA POSTE : ***lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45 à 12h30 – 14h15 à 16h***
mercredi 8h45 à 12h30 / samedi 8h45 à 12h
Pour tous renseignements : **05.53.06.94.11**

EPS 24 (salle de sport) : ***lundi et mercredi 9h à 12h30 et de 14h à 20h, mardi et jeudi de 10h à 14h et de 17h à 21h, vendredi de 11h à 18h en non-stop. Pour plus de renseignements :*** **05.53.08.96.61** ***ou*** **06.20.84.06.71.**

DECHETTERIE : ***mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00***
Fermée lundi et jeudi **– 05.53.05.38.01**